

# CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



*Nous sommes déterminés à participer à l'évolution fondamentale de l'Investissement Socialement Responsable actuellement en cours. La prise en compte des enjeux de développement durable se généralise au sein de l'industrie de la gestion d'actifs, avec une intégration croissante des critères ESG aux stratégies d'investissement. Il aura fallu une vingtaine d'années pour atteindre cet objectif. Il faut maintenant aller plus loin et plus vite face à l'urgence du réchauffement climatique et de la cohésion sociale.*

*C'est le défi que doit relever la démarche d'investissement à impact, visant à s'engager de manière plus précise, plus quantifiée, plus ciblée. Les entreprises verront leurs normes comptables évoluer, les incitants à publier des données RSE pertinentes et éviter le « greenwashing ». Ainsi, l'objectif des entreprises ne sera plus la simple maximisation du profit mais « la maximisation du profit avec le maximum d'impact ». Les gestionnaires d'actifs devront communiquer sur des objectifs précis (trajectoire 2 degrés des portefeuilles, mesures du progrès de la cohésion sociale ...), et s'engager davantage auprès des entreprises à travers les résolutions et les votes en assemblée.*

*Avec déjà 90% de nos encours de fonds ouverts labellisés ISR, BFT IM est déterminé à aller plus loin et à participer à cette évolution fondamentale de l'investissement responsable. Les équipes de BFT IM se mobilisent ainsi autour du thème « Investir en France avec impact », avec l'idée d'intégrer cette démarche plus particulièrement sur l'univers des entreprises françaises. Il s'agit pour BFT IM d'être un acteur du financement durable de notre économie, pour le compte de nos clients investisseurs. Fidèle à la raison d'être de notre groupe, nous cherchons ainsi « à agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».*



**GILLES GUEZ - CFA**  
Directeur général

## UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI SE RENFORCE AU FIL DES ANS.

- 2021**
  - 5 fonds obtiennent à nouveau le label d'État ISR
  - 80 % des encours de BFT (hors Fund Hosting), soit 22 Mrds€ au 31 mars 2021, ont un score ESG meilleur que celui de l'univers ou de l'indice de référence.
- 2020**
  - 4 fonds obtiennent le label d'État ISR
  - BFT IM publie sa Charte de Développement Durable
- 2019**
  - Le processus de gestion intègre le risque de controverse
- 2018**
  - Les encours sous gestion ISR atteignent 5 milliards d'Euros (soit 20% des encours de gestion)
- 2017**
  - BFT Crédit Opportunités ISR
  - BFT France Futur interroge ses émetteurs sur l'emploi local
  - BFT créé des comités de direction ISR et RSE
- 2015**
  - Transformation de la SICAV BFT Sequin en BFT Sequin ISR
- 2014**
  - BFT IM obtient la certification AFNOR sur son processus d'investissement ISR
  - Lancement d'un questionnaire clients sur leurs attentes en matière d'investissement responsable
- 2012**
  - BFT Convertibles devient ISR
- 2010**
  - La Lettre de Génération Éthique devient Lettre de l'investissement spécialement responsable
- 2006**
  - Signature des PRI par le Groupe Amundi
- 2005**
  - Implémentation du code de transparence de l'AFG
- 2003**
  - BFT se dote d'un comité éthique et publie une Lettre Éthique
- 2000**
  - Création de la Sicav Génération Éthique



## Un engagement historique en faveur du développement durable

Filiale d'Amundi, nous associons la réactivité d'une entreprise à taille humaine à la signature d'un grand groupe, le Crédit Agricole.

Depuis plus de 30 ans, la performance de nos solutions d'investissement, associée à une gestion rigoureuse des risques, constitue notre mission. Comme gestionnaire d'actifs responsable, nous avons aussi un rôle à jouer dans la transition écologique et la cohésion sociale, pour « redonner un sens au rendement ».

**Pionnière avec la création en 2000 de la SICAV Génération Éthique, notre stratégie de développement durable s'est renforcée au fil des ans.**

Au 31 mars 2021, nous gérons 21 Mrds € selon une approche d'Investissement Socialement Responsable reconnue par le label d'État ISR. Nous affichons l'ambition de faire du thème « Investir en France avec impact » le cœur de notre offre moyen-long terme.

## Une gouvernance et des moyens dédiés

Notre conseil d'administration et notre comité exécutif sont engagés. Supervisés par un comité de développement durable, l'ISR (« investissement socialement responsable ») et la RSE (« responsabilité sociale de l'entreprise ») de BFT reposent sur des principes communs, et s'insèrent dans la gouvernance du groupe Amundi.

Amundi déploie des ressources dédiées (16 analystes ESG, 5 spécialistes dédiés à la politique de vote et d'engagement, 4 analystes quantitatifs) dont nous bénéficions, qui la place au premier rang des acteurs ESG : Amundi est notée A+ par les PRI<sup>(1)</sup> et élue 1<sup>ère</sup> du Classement Extel 2019 en matière d'ESG<sup>(2)</sup>.

1. Evaluation annuelle des PRI pour la catégorie « Stratégie et Gouvernance » en matière d'investissement responsable.

2. Classement Extel 2019 dans la catégorie des 100 plus grandes sociétés de gestion de fonds paneuropéennes en matière d'ESG/SRI.

# Une démarche robuste de l'Investissement Responsable

## Une analyse extra-financière de chaque émetteur

**Une notation extra-financière interne « Best-in-class »**

La notation extra-financière évalue la capacité d'une entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités de durabilité inhérents à son secteur d'activité et à sa position stratégique.

La méthodologie d'analyse « Best-in-class » d'Amundi repose sur 37 critères dont 16 communs à l'ensemble des secteurs, et 21 critères spécifiques aux enjeux du secteur.

Chaque émetteur est noté (de « A » - meilleure note - à « G ») selon 3 dimensions :  
 E : Dimension Environnementale  
 S : Dimension Sociale  
 G : Dimension Gouvernance

Plus de 12 000 émetteurs sont notés par Amundi en mars 2021.

Cette note est disponible en temps réel dans les outils de gestion avec des indicateurs complémentaires (Indicateurs de controverses, mesures de l'empreinte carbone, score climat...).

**Des exclusions normatives et ciblées dans l'ensemble de nos fonds**

Les entreprises contrevenant aux 10 principes du Pacte Mondial<sup>(3)</sup> ou impliquées dans des activités prosrites par le cadre international (ex : mines antipersonnel) sont exclues de tous les portefeuilles.

Nous mettons en œuvre également des politiques d'exclusions sectorielles ciblées.

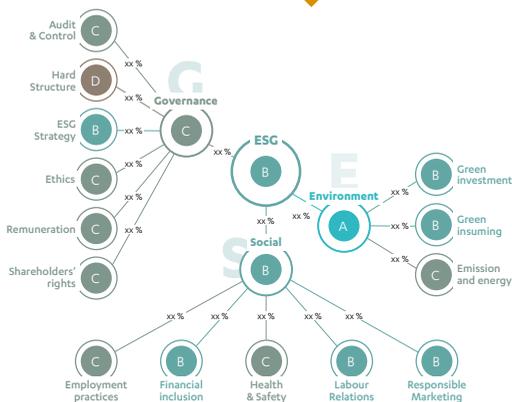
- Sur l'industrie du charbon, Amundi met en œuvre depuis 2016 une politique<sup>(4)</sup> générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs.
- Sur le tabac, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion au tabac en signant en 2020 le Tobacco-Free Finance Pledge.

**Une surveillance des cas « critiques »**

Chaque entreprise affichant un score ESG faible fait l'objet d'un signalement en comité d'investissement et en comité risques.

Le suivi systématique de l'exposition des émetteurs aux controverses, permet à la gestion d'analyser celles-ci rapidement.

### DÉCOMPOSITION D'UNE NOTE ESG



« Les entreprises intégrant des enjeux ESG offrent de meilleures perspectives à long terme ».

Une conviction étayée par nos travaux académiques<sup>(5)</sup>



## Des objectifs en termes de performance extra-financière avec une attention particulière sur le climat

**Des objectifs de notation ESG sur tous nos fonds ouverts**

Nos fonds ouverts gérés de façon active ont pour objectif de battre la note ESG de leur indice de référence ou de leur univers d'investissement.

Au 31 mars 2021, 80% de nos encours (hors fund hosting<sup>(6)</sup>) ont atteint cet objectif.

**Le label d'Etat ISR<sup>7</sup>**

Le label d'Etat ISR est un repère important pour nos clients. Son cahier des charges oblige les fonds candidats à apporter des éléments de preuve sur la qualité durable de leurs investissements et à démontrer qu'ils sont, à tout moment, meilleurs que leur indice de référence ou leur univers d'investissement sur au moins deux indicateurs ESG.

Au 31 mars 2021, 8 fonds, représentant 85% des encours (hors gestion déléguée) ont réussi l'audit de labellisation.

**Des objectifs en termes de réduction de l'empreinte carbone**

Lutter contre les changements climatiques étant l'enjeu majeur du siècle, nous avons traduit l'Objectif de Développement Durable des Nations Unies (ODD 13) en contrainte de gestion.

Tous nos fonds ouverts gérés de façon active ont pour objectif d'avoir des émissions de CO2 inférieures à celles de leur benchmark ou univers d'investissement.

### RÉSUMÉ DU SOCLE ESG COMMUN

- Analyse ESG de l'émetteur en amont et pendant la durée de l'investissement
- Exclusion de valeurs (notées G) ou de secteurs ciblés (charbon, tabac)
- Signalement systématique des notes faibles (> D sur chacun des piliers ESG) en Comité d'investissement et Comité Risques
- Analyse du risque de réputation à travers le suivi des controverses grâce à l'outil RepRisks
- Un score ESG du portefeuille > score ESG de l'univers d'investissement et/ou du benchmark
- Une empreinte carbone < celle de l'univers d'investissement et/ou du benchmark de nos fonds
- Une démarche de labellisation ISR nos fonds engagée en 2020

(3) UN Global Compact : "Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption."

(4) Politique d'investissement responsable 2021 du Groupe Amundi disponible sur le site internet de BFT: <https://www.bft-im.fr>

(5) Thierry Roncalli: How ESG Investing has impacted AssetPricing in EquityMarket, 2018, update in 2019

(6) La gestion Hosting est déléguée à des sociétés de gestion externes au groupe Amundi.

(7) Voir le site internet : [lelabelisr.fr/faq/quelles-sont-les-exigences-du-label-isr/](http://lelabelisr.fr/faq/quelles-sont-les-exigences-du-label-isr/)

## Une recherche d'impact au cœur de nos gestions moyen long terme

### Être un acteur transparent

Les investisseurs demandent plus de transparence sur l'impact de leurs investissements sur l'environnement et la société.

BFT IM a choisi des indicateurs d'impact en lien avec les trois objectifs de Développement Durable des Nations Unies retenus après une consultation de ses clients et salariés : lutte contre le changement climatique (ODD 13), promotion du travail décent (ODD 8) et égalité entre les sexes (ODD 5). Tous les fonds qui ont reçu le label d'État ISR présentent dans leur reporting les indicateurs d'impact<sup>(8)</sup> en lien avec les ODD.

### Être un acteur de la lutte contre le changement climatique

La trajectoire climat des entreprises investies, leur formalisation d'une politique environnementale, l'existence d'activités à valeur ajoutée environnementale sont pris en compte dans les décisions de gestion et sont au cœur du dialogue avec les émetteurs.

La lutte contre le réchauffement s'exprime aussi par des objectifs de gestion significatifs et mesurables. Le fonds action BFT France Futur et le fonds obligataire BFT Sélection Rendement 2027 Réduction Carbone intègrent un objectif de réduction de leur empreinte carbone du portefeuille de 30%.<sup>(9)</sup>

### Être un acteur du soutien à l'investissement et à l'emploi en France

Sur la France, l'équipe de gestion analyse les entreprises et leurs contributions sociales grâce à sa connaissance du tissu économique local. Nos choix de gestion intègrent des données sur l'emploi et l'investissement en France.

**BFT France Futur** a obtenu le label France Relance en 2020.

**BFT France Emploi ISR** sélectionne des entreprises qui contribuent à l'amélioration de l'emploi en France. L'équipe de gestion s'appuie sur une notation emploi basée sur la politique de l'entreprise en matière d'emploi, notamment des jeunes, des seniors et des personnes en situation d'handicap. Elle veille également à l'engagement et à la transparence des entreprises en la matière.



## Notre politique de vote et d'engagement

Le dialogue et la proximité avec les entreprises font partie de notre ADN. Sur l'univers des entreprises françaises, nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprises et les enjeux extra-financiers sont au cœur des discussions.



### Un vote aux assemblées générales

Nous exerçons systématiquement en Europe nos droits de vote en nous appuyant sur l'équipe Corporate Gouvernance d'Amundi. Notre politique de vote et notre rapport de vote sont publiés sur notre site internet<sup>(10)</sup>. En 2020, BFT IM a voté à 275 assemblées et 76% d'entre elles comportaient au moins un vote d'opposition aux résolutions.

En 2021, deux enjeux ESG sont prioritaires dans le dialogue actionnarial :

- La transition énergétique, en lien avec la trajectoire de "décarbonation" de l'économie,
- La cohésion sociale, notamment l'équilibre salarial dans les politiques de rémunération et la participation des salariés à la gouvernance.

### Un dialogue nourri comme source de progrès

BFT mène des campagnes d'engagement spécifiques. Nous interrogeons les entreprises dans lesquelles nous sommes investies lorsque nous jugeons leurs performances ESG en-dessous des attentes.

Notre démarche de dialogue est positive : nous avons à cœur de valoriser les entreprises qui s'engagent à mettre en place de meilleures démarches de RSE.

Avec BFT France Futur, nous avons, initié en 2017, une politique de dialogue renforcée sur le thème de l'emploi dans l'univers des petites capitalisations françaises. Elle s'est concrétisée par une campagne d'engagement sur les conditions de travail dans les EPHAD et chez les téléopérateurs en 2021.

BFT France Emploi ISR a inscrit dans son processus de gestion une campagne d'engagement annuel sur l'emploi. La première campagne d'engagement a pour thématique l'emploi des jeunes.

## Une politique RSE en cohérence avec nos principes de gestion durable

Inscrite dans celle du Groupe Crédit Agricole, notre politique de progrès s'articule autour de 3 axes :

### Le Respect du client

Nous accordons une grande importance à la relation de confiance que nous développons avec nos clients. Un programme centré autour du respect du client a été bâti pour sensibiliser et former les collaborateurs à la conformité.

Cet axe converge avec notre vision de l'investissement responsable qui se construit dans la durée, avec les parties prenantes, en évitant les visions court-termistes. Un cycle de formations sur le thème de l'ISR à destination de tous les salariés a été mis en place (7 interventions en 2020).

### Le Respect de la planète

Le respect de la planète, est l'axe de travail mis en place dès 2009, avant les Accords de Paris sur la stratégie environnementale du Crédit Agricole et par extension la nôtre.

Depuis 2010, Amundi réalise un Bilan Carbone® sur l'ensemble de son périmètre dont BFT IM fait partie. À partir de ce constat, un programme

d'actions a été défini impliquant notamment le recours au train, une utilisation limitée de l'avion, l'usage plus systématique de la visioconférence et l'aide à l'acquisition de vélos électriques.

### Le Respect des collaborateurs

Favoriser le développement des talents et permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même est l'un des axes clé de notre engagement employeur.

Dans une approche participative, les collaborateurs participent à l'élaboration et au pilotage de la stratégie à travers des comités de direction stratégiques.

### **ACTIONS DE MÉCÉNAT ET PARTAGE**

**Nous reversons 5% des frais de gestion financiers fixes perçus sur le fonds BFT France Emploi ISR à plusieurs associations qui œuvrent en faveur de l'emploi.**



## Vos contacts



**Antoinette Flachaire de Roustan**

*Directrice des opérations*

Tél. : 33 (0)1 76 33 16 79

[antoinette.flachairederoustan@bft-im.com](mailto:antoinette.flachairederoustan@bft-im.com)



**Jean-Marc Navarre**

*Directeur du développement*

Tél. : 33 (0)1 76 33 71 03

[jean-marc.navarre@bft-im.com](mailto:jean-marc.navarre@bft-im.com)



**Julie Fardoux**

*Responsable de la stratégie ISR*

Tél. : 33 (0)1 76 33 02 57

[julie.fardoux@bft-im.com](mailto:julie.fardoux@bft-im.com)



**BFT Investment Managers**

90 Boulevard Pasteur, 75015  
Paris, France.

[www.bft-im.fr](http://www.bft-im.fr)



---

**BFT IM,**

société anonyme au capital de 1 600 000 euros  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 98026  
Siège social : 90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Retrouvez l'ensemble des éléments de notre engagement en faveur  
de l'Investissement Responsable sur notre site internet.

[www.bft-im.fr](http://www.bft-im.fr)

@BFT\_IM

[@linkedin.com/company/bft-im](https://www.linkedin.com/company/bft-im)

---

Ces informations sont destinées exclusivement aux investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive MIF 2004/39/CE du 21 avril 2004 et aux articles 314-4 et suivants du Règlement général de l'AMF. Elles ne s'adressent pas au grand public ou aux investisseurs particuliers non-professionnels au sens de toute réglementation locale, ni aux « U.S. Persons » au sens de la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Ces informations non-contractuelles ne constituent en aucun cas une offre d'achat, une sollicitation de vente, un conseil en investissement dans des instruments financiers, ou un conseil juridique. BFT IM n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, résultant de l'utilisation de l'une quelconque des informations contenues dans ce document, et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des décisions prises sur la base de ces informations. Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites ni distribuées sans l'accord écrit préalable de BFT IM, au profit de toute personne ou entité tierce dans un pays ou une juridiction qui soumettrait BFT IM ou l'un de ses produits à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou lorsque cela pourrait être considéré comme contraire à la loi. Ces informations vous sont fournies à partir de sources que BFT IM considère comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis.